1. TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS DES CLIENTS

Les clients peuvent adresser leurs réclamations aux coordonnées indiquées ci-dessous :

- Adresse postale : IRIS Finance, 68 rue Pierre Charron, 75008 Paris
- Adresse électronique : reclamations@iris-finance.com
- Par téléphone (non surtaxé) : 01.45.62.31.60

2. DELAIS DE TRAITEMENT DE LA RECLAMATION

Notre équipe dédiée s'engage à accuser réception de votre demande sous 10 jours ouvrables maximum à compter de son envoi (sauf si une réponse apportée dans ce délai rend cet accusé superflu) et à vous apporter une réponse définitive dans un délai maximal de deux mois à compter de la date d'envoi de votre première manifestation écrite de mécontentement.

3. LA MEDIATION AMF

Si la réponse apportée ne vous donne pas satisfaction, ou en l'absence de réponse de notre part à l'issue du délai de deux (2) mois, vous avez la possibilité de saisir gratuitement un médiateur de la consommation.
Dans le cadre des activités relevant de la régulation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF :

- En ligne : via le formulaire disponible sur le site internet de l'AMF (amf-france.org)
- Par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 ».